

# CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

du SAMEDI 23 MAI 2020

## COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt,  
et le Samedi 23 Mai à 10 H 05, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, et pour des raisons de sécurité sanitaire à la Halle Polyvalente, Place Champollion à Istres 13800, conformément à l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de M. François BERNARDINI.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, MAYOR, FALCO, GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, COLSON, QUET, ARAGNEAU, BREMAUD, TRAMONTIN, EINAUDI, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT, BERNARDET, GRIMALDI, PRIAUD, SLOITALA, TRONC, RAOULT, CABBILLAU, DECOMBIS, GODIN, AQUARON, BRAHMIA, SIERRA, GOUIN, LOPEZ, REYNAUD, PLANELLES, LEBAN, PRETOT, CAILLAT, ESNAULT, CRIADO, GABANOU.

### Absent excusé :

Mme BOUTROUX, Conseillère Municipale, procuration à M. ESNAULT.

## **1 – Installation des Conseillers Municipaux de la Commune d'Istres**

Monsieur François BERNARDINI, Maire sortant, ouvre la séance à 10 H 05. Madame Jade REYNAUD, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Monsieur le Maire donne lecture des résultats des Élections Municipales et déclare installés dans leur fonction les Conseillers Municipaux élus le 15 Mars 2020.

## **2 – Élection du Maire**

Madame Nicole JOULIA, doyenne des Conseillers Municipaux, préside la séance.

Messieurs Olivier MAYOR, Michel CAILLAT, et Mesdames Michèle LEBAN, Rose CRIADO, Conseillers Municipaux, sont désignés assesseurs chargés d'assurer l'encadrement et le formalisme des opérations électorales conduisant à la désignation du Maire et de ses Adjoints.

Monsieur *François BERNARDINI* est élu Maire d'Istres par 35 voix POUR sur 43 votants et prend la présidence de la séance.

## **3 – Détermination du nombre d'adjoints et conditions de dépôt des listes d'adjoints**

Le Conseil Municipal décide de désigner 12 Adjoints au Maire à l'Unanimité des présents et représentés.

Monsieur le Maire, après avoir indiqué que les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, constate que seule la liste « Nous sommes Istres ! » présente des candidats.

## **4 – Élections des Adjoints**

Sont élus par 35 voix POUR sur 43 votants :

Madame Nicole JOULIA, Première Adjointe  
Monsieur Eric CASADO, Deuxième Adjoint  
Madame Céline CAMOIN, Troisième Adjointe  
Monsieur Olivier MAYOR, Quatrième Adjoint  
Madame Carole FALCO, Cinquième Adjointe  
Monsieur Yves GARCIA, Sixième Adjoint  
Madame Suzelle AYOT, Septième Adjointe  
Monsieur Pierre IMBERT, Huitième Adjoint  
Madame Patricia SANTINI, Neuvième Adjointe  
Monsieur Michel COLSON, Dixième Adjoint  
Madame Catherine QUET, Onzième Adjointe  
Monsieur Alain ARAGNEAU, Douzième Adjoint.

## **5 – Élections des Adjoints de Quartier**

Sont élus par 35 voix POUR sur 43 votants :

Monsieur Laurent BREMAUD, Adjoint de quartier Sud,  
Madame Céline TRAMONTIN, Adjointe de quartier d'Entressen,  
Monsieur Marc EINAUDI, Adjoint de quartier Est,  
Madame Claude MORA, Adjointe de quartier Ouest,

Monsieur le Maire communique à l'assemblée la liste des délégations aux élus :

1° Adjointe	JOULIA Nicole	Déléguée à la Culture, aux Droits des Femmes et à la Citoyenneté
2° Adjoint	CASADO Eric	Délégué à l'Urbanisme et à la Gestion du Domaine Public
3° Adjointe	CAMOIN Céline	Déléguée à la Politique de la Ville, à l'État Civil et aux Traditions
4° Adjoint	MAYOR Olivier	Délégué aux Finances et aux Droits dans la cité
5° Adjointe	FALCO Carole	Déléguée à la Petite Enfance
6° Adjoint	GARCIA Yves	Délégué à l'Environnement, à l'Écologie, au Cadre de Vie et aux Comités d'Intérêt de Quartier
7° Adjointe	AYOT Suzelle	Déléguée au Commerce et à l'Artisanat
8° Adjoint	IMBERT Pierre	Délégué à l'Éducation et à l'Enfance
9° Adjointe	SANTINI Patricia	Déléguée au Sport
10° Adjoint	COLSON Michel	Délégué à la Santé
11° Adjointe	QUET Catherine	Déléguée aux Seniors
12° Adjoint	ARAGNEAU Alain	Délégué à la Sécurité Publique et Civile, aux Transports et aux Associations Patriotiques
13° Adjoint	BREMAUD Laurent	Adjoint de quartier Sud, Délégué au Personnel et aux Centres Sociaux
14° Adjointe	TRAMONTIN Céline	Adjointe de quartier d'Entressen, Déléguée à la Politique de l'Eau
15° Adjoint	EINAUDI Marc	Adjoint de quartier Est, Délégué aux Pompes Funèbres et aux Cimetières
16° Adjointe	MORA Claude	Adjointe de quartier Ouest, Déléguée au Logement et à l'Animation des Quartiers

**Conseillers Municipaux :**

ALVERNHE Marie-José	Chargée de la Promotion de la Ville et des Labels
BLANCHON Johny	Chargé des Liaisons Douces et de la Nature en Ville
GEFFRAULT Loïc	Délégué aux Affaires Sociales
BERNARDET Alain	Délégué aux Relations avec la Défense et au Développement du Pôle Aéronautique
GRIMALDI Patrick	Délégué à l'Économie, l'Industrie et au Développement numérique
PRIAUD Gilles	Chargé des relations avec le Domaine Aéronautique
SLOTALA Françoise	Chargée de l'Enseignement Secondaire et Professionnel
TRONC Didier	Délégué à l'Agriculture
RAOULT Loïc	Délégué aux Marchés Publics, au Comité Communal des Feux de Forêts et à la Chasse
CAMBILLAU Lara	Chargée du Littoral et des Ports
DECOMBIS Véronique	Chargée du Tourisme et des Jumelages
GODIN Marie Angélique	Chargée du Handicap et de l'Humanitaire
AQUARON Romain	Chargé des Activités de Loisirs
BRAHMIA Nabila	Déléguée à l'Emploi, à l'Insertion et à la Formation
SIERRA Jérémy	Chargé des Évènements
GOUIN Géraldine	Chargée des Associations
LOPEZ Barbara	Chargée de l'Animation de la Petite Enfance
REYNAUD Jade	Chargée de la Jeunesse
PLANELLES Jocelyn	
LEBAN Michèle	
PRETOT Robin	
CAILLAT Michel	
BOUTROUX Marie-Cécile	
ESNAULT Rémi	
CRIADO Rose	
GABANOU Grégory	

6 – Délégation au Maire – Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales –

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
- CONTRE : 2 voix (Liste En Avant Istres)
- ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Écologie Les Verts et Partenaires)

7 – Fixation du nombre des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 40.

Fait à ISTRES le 23 Mai 2020



Le Maire d'Istres

François BERNARDINI